



ATTESTATION DE SANTÉ

Renouvellement de la licence

Vous avez transmis un certificat médical au club il y a moins de trois ans. Le questionnaire de santé que le club a mis à votre disposition sur son site web (<http://www.bretagnesudescalade.fr/>) est à compléter chez vous. Si toutes vos réponses sont négatives, l'attestation ci-dessous est à compléter, si l'une des réponses est positive vous devez fournir un nouveau certificat médical et complété ci-dessus.

*Je soussigné(e) atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Pour les mineurs

*Je soussigné(e) en ma qualité de représentant légal de.....qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*